



Violence conjugale sur une femme étrangère

Par **Houha**, le **03/01/2019 à 18:43**

Bonjour madame ou monsieur,

Je suis une algérienne mariée avec un homme qui est ressortissant français, on s'est marié par amour. Il m'a amené ici en France. Cependant, après presque un mois qu'il m'a amené, il a commencé à me rabaisser, on me disait que je ne servais à rien, je viens du bled et tout, et pour un oui ou un non il me disait : « divorce, je ne vais plus t'assumer, tu n'es pas ma femme, je te supporte plus, et je vais plus te nourrir, vas demander dans les rues ». Et au fil des jours, il commence à me frapper et met des pressions et violences morales. Sachant que je ne connais pas ce pays, je me suis tais jusqu'à ce qu'un jour il me bouscule, on me disait de sortir de la maison et le lendemain je suis partie au chômage et j'ai raconté tout. Voilà ma situation, et surtout au SSI il me menace de faire l'obstruction pour mes papiers, on me disait : « je vais t'avoir, tu vas retourner à ton pays Algérie et ça je te le promets... » en riant.

Je vous demande madame ou monsieur, de bien vouloir lire et me répondre.

Veuillez agréer toutes mes salutations les plus distinguées.

Cordialement

Par **Visiteur**, le **03/01/2019 à 19:35**

Bonjour

Vous êtes mariée et c'est à ce titre que votre mari vous doit assurance, de par la loi.

Avez-vous déposé une plainte ?

Par **Houha**, le **03/01/2019 à 21:34**

Merci beaucoup pour votre réponse rapide. À propos de la question si j'ai déposé une plainte contre mon mari qui est violent à mon égard : c'est oui.

Par **Houha**, le **05/01/2019 à 15:03**

Bonjour monsieur ou madame

Je suis vraiment désolé mais SVP est ce que vous pouvez me répondre à ma question. Oui j'ai déposer plainte. Et maintenant quest ce que vou me conseiller